3, rue Gustave Alliaume
02200 SOISSONS
Tél. 03 64 18 80 00
Fax 03 64 18 80 03
dva@moncac.fr

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE

Siège social : 53 Rue Paul DOUCET - 02400 - CHATEAU-THIERRY
ASBL – APE 9002Z
SIRET : 40439224300022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2017

JRV/ALI

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
Siège social : 53 Rue Paul DOUCET - 02400 - CHATEAU-THIERRY
ASBL – APE 9002Z
SIRET : 40439224300022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association L'ECHANGEUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association L'ECHANGEUR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Bureau et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'ECHANGEUR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soissons, le 26 février 2018
Le Commissaire aux comptes



Pour DINICHERT-VIET ET ASSOCIES
Jean-Renaud VIET
Commissaire aux Comptes associé

Commissaires aux Comptes

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

53 rue Paul Doucet
02400 Château Thierry
tel. 03 23 82 87 22
fax. 03 23 82 56 46
echangeur@echangeur.org
www.echangeur.org
ASBL-APE 9002Z
SIRET 40439224300022

L'échangeur est subventionné pour son fonctionnement par le Ministère de la Culture DRAC Hauts-de-France, le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Aisne et la ville de Château-Thierry.

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2017 EN EUROS

	n° page
- Sommaire	1
- Bilan	2
- Compte de résultat	3 à 4
- Annexe	5 à 14

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

ACTIF	Valeurs brutes 31/12/2017	Amortissements & provisions	Valeurs nettes 31/12/2017	Valeurs nettes 31/12/2016
I -ACTIF IMMOBILISÉ	**780 068 €**	**528 754 €**	**251 314 €**	**283 794 €**
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 526 €	3 378 €	148 €	184 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 835 €	- €	5 835 €	5 835 €
Constructions	55 513 €	24 844 €	30 669 €	40 520 €
Œuvres	2 430 €	- €	2 430 €	2 430 €
Installations techniques, matériels et outillages	553 409 €	382 246 €	171 163 €	175 764 €
Autres agencements et installations	97 532 €	70 322 €	27 210 €	43 235 €
Autres immobilsations corporelles	61 142 €	47 965 €	13 177 €	15 145 €
Immobilisations financières	680 €	- €	680 €	680 €
II -ACTIF CIRCULANT	**434 810 €**	**- €**	**434 810 €**	**370 355 €**
Stocks matières consommables	3 132 €	- €	3 132 €	3 296 €
Clients	15 346 €	- €	15 346 €	18 140 €
Autres créances	302 427 €	- €	302 427 €	274 029 €
Disponibilités	109 004 €	- €	109 004 €	72 079 €
Charges constatées d'avance	4 902 €	- €	4 902 €	2 812 €
TOTAL	**1 214 878 €**	**528 754 €**	**686 124 €**	**654 148 €**

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
I - FONDS ASSOCIATIFS	**56 825 €**	**62 759 €**
Patrimone intégré	16 515 €	16 515 €
Réserves	46 244 €	2 731 €
Report à nouveau	- €	38 828 €
Résultat de l'exercice	- 5 934 €	4 685 €
II - Subventions d'investissements	**164 392 €**	**244 288 €**
Subventions d'équipements	512 473 €	512 473 €
Reprise sur subventions investis.	- 348 082 €	- 268 185 €
III - PROVISIONS POUR RISQUES		
Provisions pour risques	- €	- €
IV - FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	**116 460 €**	**55 130 €**
V - DETTES	**344 718 €**	**290 632 €**
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédits	191 830 €	127 223 €
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	91 834 €	100 468 €
Dettes fiscales et sociales	46 349 €	48 340 €
Autres dettes	14 705 €	14 601 €
VI - Produits constatés d'avance	**3 730 €**	**1 339 €**
TOTAL	**686 124 €**	**654 148 €**

Alain Surrans, Président

Yves Defontaine, Trésorier

L'échangeur – CDCN
Hauts-de-France

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	01/01/17 au 31/12/17	01/01/16 au 31/12/16
70 - Chiffres d'affaires		
Recettes de spectacles	6 977 €	8 236 €
Ateliers de Pratiques artistiques	44 342 €	40 095 €
Stages et cours de danse	991 €	1 574 €
Ventes de spectacles	1 500 €	- €
Coréalisations	29 749 €	- €
Autres produits	9 816 €	7 581 €
dont Ville de Fère en Tardenois	2 844 €	2 844 €
Total 70	**93 374 €**	**60 330 €**
74 - Subventions		
Subventions de fonctionnement		
DRAC Fonctionnement/Activité	277 260 €	264 000 €
Conseil Régional	328 660 €	252 660 €
Conseil Départemental de l'Aisne	75 000 €	100 000 €
Ville de Château-Thierry	29 000 €	27 000 €
Sous-total	709 920 €	643 660 €
Aides aux projets		
DRAC Éducation artistique et autres projets	133 011 €	114 500 €
Conseil Régional Actions pédagogiques	24 000 €	21 000 €
Conseil Régional autres projets	- €	4 400 €
Conseil Départemental de l'Aisne	1 000 €	- €
Communauté de communes de Château-Thierry	15 000 €	13 000 €
Communauté de communes du Tardenois	- €	2 000 €
Ville de Château-Thierry	2 000 €	- €
Ville de Brasles	150 €	- €
Sous-total	175 161 €	154 900 €
Autres subventions		
Conseil Régional aide à l'emploi	7 000 €	- €
Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET	14 250 €	8 000 €
Syndicat scolaire du Tardenois	500 €	500 €
Direction régionale des droits des femmes et de l'égalité	- €	5 000 €
Institut Français	8 000 €	- €
Sous-total	29 750 €	13 500 €
Total 74	**914 831 €**	**812 060 €**
75 - Autres produits de gestion courante		
Don	6 692 €	- €
ONDA	13 500 €	8 250 €
Spectacle vivant en Bretagne	1 000 €	- €
SACD	3 000 €	5 000 €
Fondation de France	50 000 €	- €
Mécénat - Dalkia	2 000 €	3 000 €
Produits de gestion courante	7 €	20 €
Total 75	**76 199 €**	**16 270 €**
77 - Produits de cessions d'actifs	**- €**	**585 €**
77 - Quote-part des subventions investis	**79 897 €**	**79 631 €**
79 - Transfert de charges	**39 703 €**	**37 899 €**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 204 004 €**	**1 006 775 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

	01/01/17 au 31/12/17	01/01/16 au 31/12/16
CHARGES D'EXPLOITATION		
60 - Achats		
Achats	31 493 €	30 378 €
Achats de spectacles	110 998 €	71 705 €
Coréalisations	41 856 €	- €
Coproductions	97 000 €	73 000 €
Ateliers de Pratiques Artistiques, sensibilisation et formation	26 009 €	22 814 €
Total 60	**307 356 €**	**197 897 €**
61 - Services extérieurs	**85 868 €**	**80 857 €**
62 - Autres services extérieurs	**139 754 €**	**134 476 €**
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	**6 137 €**	**2 223 €**
64 - Charges de personnel		
Salaires	327 011 €	280 164 €
Charges sociales	152 429 €	133 944 €
Total 64	**479 440 €**	**414 109 €**
65 -Autres charges de gestion courantes	**14 948 €**	**20 065 €**
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotation aux amortissements	104 291 €	101 526 €
Dotation aux provisions pour dépréciation	8 000 €	7 000 €
Total 68	**112 291 €**	**108 526 €**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 145 792 €**	**958 153 €**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**58 211 €**	**48 622 €**
76 - Produits financiers (intérêts sur livret)	384 €	373 €
66 - Intérêts et charges assimilées	1 921 €	1 993 €
RÉSULTAT FINANCIER	**- 1 536 €**	**- 1 620 €**
77 - Produits exceptionnels	50 €	1 688 €
67 - Charges exceptionnelles	1 329 €	14 176 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**- 1 279 €**	**- 12 488 €**
78 - Report des ressources antérieures non utilisées	55 130 €	25 300 €
68 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	116 460 €	55 130 €
ENGAGEMENTS À RÉALISER S/ RESSOURCES AFFECTÉES	**- 61 330 €**	**- 29 830 €**
TOTAL DES PRODUITS	**1 259 568 €**	**1 034 136 €**
TOTAL DES CHARGES	**1 265 502 €**	**1 029 452 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**- 5 934 €**	**4 685 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

Alain Surrans, Président

Yves Defontaine, Trésorier

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

Annexe des comptes annuels de

l'exercice clos au 31 décembre 2017

Table des matières

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice
1.2 Principes, régles et méthodes comptables
1.2.1 Méthode générale
1.2.2 Changement de méthode

2 informations relatives au bilan

2.1 Actif
2.1.1 Tableau des immobilisations
2.1.2 Tableau des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation
2.1.3 Méthode d' amortissement
2.1.4 Immobilisations financières
2.1.5 Evaluation des stocks - variation des stocks
2.1.6 Créances

2.2 Passif
2.2.1 Fonds associatifs
2.2.2 Fonds dédiés
2.2.3 Etat des dettes
2.2.4 Fournisseurs et comptes rattachés
2.2.5 Informations à caractère fiscal
2.2.6 Produits constatés d'avance

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation
3.2 Ventilation de l'effectif moyen

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants
4.2 Informations concernant les contributions volontaires
4.3 Engagements hors bilan
4.3.1 Contrat de location
4.4 Honoraires du Commissaire aux comptes
4.5 CICE
4.6 Engagement donné

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

1 - Faits majeurs de l'exercice

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

1.1 - Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

- Création de "Kidanse" festival de danse pour l'enfance et la jeunesse - 1ère édition.
- L'association a fait appel à la générosité publique par la biais de Helloasso
- L'association a procédé à la dépréciation de l'immeuble situé à Fère en Tardenois compte tenu de l'évolution défavorable du marché de l'immobilier.

1.2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultants des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° ANC 2014-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° CRC 99.01.

1.2.2 - Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 - Informations relatives au bilan

2.1 - Actif

2.1.1 - Tableau des immobilisations

Valeurs brutes	au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions ou mis au rebut	au 31/12/17
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 970 €	300 €	744 €	3 526 €
Immobilisations corporelles				
Terrain	5 835 €	- €	- €	5 835 €
Batiment	55 513 €	- €	- €	55 513 €
Matériel et outillages	484 368 €	69 041 €	- €	553 409 €
Acquisitions d'œuvres	2 430 €	- €	- €	2 430 €
Autres agencements et installations	95 712 €	2 538 €	717 €	97 532 €
Matériel de bureau et informatique	53 096 €	8 671 €	625 €	61 142 €
TOTAL	**700 925 €**	**80 550 €**	**2 086 €**	**779 388 €**

2.1.2 - Tableau des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation

Amortissements	au 31/12/16	Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation	Reprises	au 31/12/17
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 786 €	336 €	744 €	3 378 €
Immobilisations corporelles				
Terrain	- €	- €	- €	- €
Batiment	14 993 €	9 850 €	- €	24 844 €
Matériel et outillages	308 604 €	73 641 €	- €	382 246 €
Autres agencements et installations	52 476 €	18 091 €	246 €	70 322 €
Matériel de bureau et informatique	37 951 €	10 372 €	358 €	47 965 €
TOTAL	**417 811 €**	**112 291 €**	**1 348 €**	**528 754 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

2.1.3 - Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	linéaire	1 an
Batiment	linéaire	30 ans
Matériel et Outillages	linéaire	3 à 10 ans
Agencements et installations	linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 ans

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

2.1.4 - Immobilisations financières

Type d'immobilisations	Valeur
Cautions	**680 €**

2.1.5 - Evaluation des stocks

Variation du stock au 31/12/17 Plaques Akilux

Stock au 31/12/16	Sorties	Stock au 31/12/17	Valeur unitaire	Variation du stock
418	18	400	3,69 €	**1 476 €**
453	25	428	3,87 €	**1 656 €**
				3 132 €

2.1.6 Créances

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	15 346 €	15 346 €	- €	- €
Autres créances	302 427 €	302 427 €	- €	- €
TOTAL	**317 772 €**	**317 772 €**	**- €**	**- €**

2.2 - Passif

2.2.1 - Fonds associatifs

	au 31/12/16	Augmentation	Diminution	au 31/12/17
Fonds associatif				
Patrimoine intégré	16 515 €	- €	- €	16 515 €
Réserve	2 731 €	43 513 €	- €	46 244 €
Report à nouveau	- €		- €	- €
Subventions d'investissements	244 288 €	- €	79 897 €	164 392 €
Situation nette	**263 534 €**	**- €**	**79 897 €**	**227 151 €**

2.2.2 - Fonds dédiés

Fonds dédiés sur subventions

	au 31/12/16	Report des ressources affectées 2017	Engagements à réaliser 2017	au 31/12/17
DRAC				
Education artistique 2016	10 539 €	10 539 €	- €	- €
Artiste associé 2016	17 721 €	17 721 €	- €	- €
Pas à pas	12 000 €	12 000 €	- €	- €
Education artistique 2017			12 014 €	12 014 €
Projet culture et handicap 2017/2018 (projet avec le CAJ)			2 571 €	2 571 €
Emmanuel Eggermont "Trois corps dans le métal"			4 260 €	4 260 €
DRAC - Kidanse belle saison 2018			10 000 €	10 000 €
Artiste Associé - Mickael Phelippeau			12 847 €	12 847 €
Total	**40 260 €**	**40 260 €**	**41 692 €**	**41 692 €**
Conseil Régional Hauts-de-France				
Projet actions culturelles 16/17	11 370 €	11 370 €	- €	- €
PEPS 2017/2018	- €	- €	23 248 €	23 248 €
Total	**11 370 €**	**11 370 €**	**23 248 €**	**23 248 €**
CGET				
Prévention et lutte contre l'illétrisme	3 500 €	3 500 €	- €	- €
Total	**3 500 €**	**3 500 €**	**- €**	**- €**
Institut Français/Conseil Régional Hauts de France				
Projet Ben Cissé et Luc Sanou	- €	- €	1 521 €	1 521 €
Total	**3 500 €**	**3 500 €**	**1 521 €**	**1 521 €**
Total des fonds dédiés sur subventions	**55 130 €**	**55 130 €**	**66 460 €**	**66 460 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

Fonds dédiés sur dons

Fondation de France				
Projet Les rencontres - 2017/2018	- €	- €	50 000 €	50 000 €
Total des fonds dédiés sur dons	**- €**	**- €**	**50 000 €**	**50 000 €**
TOTAL GENERAL DES FONDS DEDIES	**55 130 €**	**55 130 €**	**116 460 €**	**116 460 €**

2.2.3 - Etat des dettes

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Comptes courants bancaires	7 041 €	7 041 €	- €	- €
Emprunts	191 830 €	191 830 €	- €	- €
Avances et acomptes	- €	- €	- €	- €
Fournisseurs	91 834 €	91 834 €	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	46 349 €	46 349 €	- €	- €
Autres dettes	14 705 €	14 705 €	- €	- €
Total	**351 759 €**	**351 759 €**	**- €**	**- €**

2.2.4 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	montant fin d'exercice
Fournisseurs	Divers	82 536 €
Factures non parvenues	Divers	9 297 €
Total		**91 834 €**

2.2.5 - Informations à caractère fiscal

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

L'association est fiscalisée sur l'ensemble de son activité.
L'association est soumise aux impôts commerciaux et à la taxe sur les salaires.
Elle est assujettie à la cotisation foncière des entreprises depuis le 1er janvier 2015.

2.2.6 - Produits constatés d'avance

Partenariat	Somme initiale	dépenses réalisées	PCA
Collège Lamartine - CDCC	500 €	121 €	379 €
CAJ - Projet culture - santé 2017/2018	380 €	127 €	253 €
Collège François Truffaut -Charly s/Marne	500 €	331 €	169 €
Lycée Gérard de Nerval 2017/2018	1 618 €	1 514 €	104 €
Les rencontres - Ville de Laon	2 597 €	902 €	1 695 €
Hopital Beauvais 2017/2018	3 750 €	2 620 €	1 130 €
Total			**3 730 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

3 - Informations relatives au compte de résultat

3.1 - Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Chiffres d'affaires (ventes de billets, prestations de services, ...)	93 374 €
Subventions	909 831 €
Autres produits de gestion courante	81 199 €
Total	**1 084 404 €**

3.2 - Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/17

Catégories	nombre de salariés au 31/12
CDI	
Cadres	2,93
Agents de maitrise	2,08
Employé	0,24
Contrats spécifiques	
Contrats avenir	1,97
Contrat apprentissage	0,28
Total	**7,50**

4 - Autres informations

4.1 - Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevé à 98 679 € brut en 2017.

4.2. - Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition....)

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite de locaux :

Lieux	Valorisation
Mise à disposition annuelle et gestion des fluides par la ville de Château-Thierry au 53 rue Paul Doucet	
Bureaux : 284 m2	8 804 €
Grande salle U1 : 1050 m2	32 550 €
Studios U1 : 502 m2	15 562 €
Appartement : 80 m2	2 480 €
Mise à disposition temporaire :	
Centre social La Rotonde - mise à dispostion par la Ville de Château Thierry	non valorisé
Le Silo - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry	non valorisé
La médiathèque Jean Macé - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry	non valorisé
Gymnase François Adriessens - mise à disposition par la Ville de Château Thierry	non valorisé
Espace culturel de Brasles - mise à disposition par la Ville de Brasles	non valorisé
Salle Estruch - mise à disposition par le Lycée Jean de la Fontaine à Château-Thierry	non valorisé
La Biscuiterie à Château Thierry - mise à disposition par l'association La Biscuiterie	non valorisé
Salle des fêtes - mise à disposition par la Ville de Fère en Tardenois	non valorisé

L'association a recours à des bénévoles pour le bon déroulement du festival "C'est comme ça !"

4.3 - Engagements hors bilan

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

4.3.1 - Contrat de location

	Montant restant à devoir au 31/12/17	Périodicité	Nombre de loyers restants
Location d'un copieur depuis le 20/07/16 expiration au 20/01/2022	8 160 €	trimestre	16
Location véhicule Clio depuis le 26/01/16 expiration au 25/01/2019	4 250 €	mensuel	13
Location véhicule Scénic depuis le 30/05/2017 - expiration au 01/07/2020	16 877 €	mensuel	31

4.4 - Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de sa mission pour l'exercice 2017, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élévent à 2 600 € HT.

4.5 - CICE

L'association a bénéficié d'un montant de CICE pour l'année 2017 d'un montant de 15 986 €.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

4.6 - Engagement donné

La provision d'indemnités de départ en retraite représente un montant de 2 557 €
Cet engagement a été calculé en prenant en compte les seuls salariés présents au 31/12/17 et agés à cette date de plus de 50 ans.
Le calcul été effectué sur la base de la convention collective et représente le montant des indemnités qui serait à verser au départ en retraite prévu à 62 ans de ces personnes sur la base du salaire brut de décembre 2017 sans tenir compte d'un taux d'actualisation.
Cet engagement n'a pas été calculé sur une base statistique.